

Paris, le 24 février 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RÉSULTAT DE JANVIER 2020

ASSURANCE VIE, EN ROUTE VERS LE NOUVEAU PARADIGME

Analyse de Philippe Crevel, Directeur du Cercle de l'Épargne

L'assurance vie commence modérato l'année 2020 avec une collecte nette de 500 millions d'euros au mois de janvier. Cette collecte, relativement faible au regard des résultats passés, est riche d'enseignements.

Un petit trou d'air

Pour trouver une collecte nette plus faible, il faut remonter au mois de décembre 2018 (-700 millions d'euros). Lors de ces dix dernières années, l'assurance vie n'a connu qu'une décollecte au mois de janvier, en 2012, l'année horribilis pour le premier produit d'épargne français. Janvier est traditionnellement un mois correct pour l'assurance vie avec des collectes nettes pouvant atteindre 2,4 milliards d'euros comme en janvier 2018 ou 3,2 milliards d'euros en janvier 2017. Ce petit trou d'air est avant tout imputable à la bonne tenue des rachats.

Pas de réelle défiance à l'encontre du premier produit d'épargne des Français

Avec une collecte brute de 11,8 milliards d'euros, l'assurance vie attire toujours les épargnants. Certes, ce résultat est en léger retrait par rapport au mois de janvier 2019 (12,7 milliards d'euros) et au mois de janvier 2018 (13,4 milliards d'euros) mais il est identique à celui du dernier mois de l'année 2019. Elle est dans la moyenne de ces douze derniers mois. Les Français continuent à placer une part non négligeable de leur épargne sur l'assurance vie et cela malgré les annonces de baisse de rendement, intervenues entre le mois de décembre et janvier.

Plus du tiers de la collecte en unités de compte

La proportion d'unités de compte en s'élevant à 34 % symbolise bien la volonté des compagnies d'assurance de limiter le poids des fonds euros et d'inciter les épargnants à porter le risque. La bonne tenue de la bourse facilite la montée en puissance des unités de compte. Certes, il y a un retrait par rapport à décembre, mois durant lequel la proportion d'UC avait atteint 41 %. Ce taux s'expliquait, sans nul doute, par le fait que des compagnies avaient décidé de restreindre l'accès à leurs fonds euros.

Des rachats en hausse

Le montant des rachats et des prestations, 11,3 milliards d'euros au mois de janvier, est en hausse. Il s'élevait à 11 milliards d'euros en décembre 2019 et à 10,6 milliards d'euros au mois de janvier 2019. Le montant des prestations tend à augmenter avec la maturité croissante du produit. Le vieillissement des titulaires de contrats aboutit automatiquement à un accroissement des versements intervenant au moment des décès. Par ailleurs, les ménages effectuent des arbitrages avec l'immobilier qui bat des records en matière de transactions, plus d'un million en 2019.

En route vers 1 800 milliards d'euros d'encours

L'assurance vie devrait atteindre la barrière des 1 800 milliards d'euros dans les prochains mois renforçant sa position de numéro un des placements français. Au mois de janvier, l'encours a atteint 1 789 milliards d'euros. La résilience du produit n'est plus à prouver. Il semble pouvoir s'adapter à la nouvelle donne imposée par les taux d'intérêt négatifs. Il profite de la forte appétence des Français pour l'épargne. L'assurance vie offre l'accès à une combinaison sécurité, liquidité, avec les fonds euros, et prise de risques, avec les unités de compte. Cette association n'existe dans un aucun autre type de placement.

Contacts presse :

Sarah Le Gouez

06 13 90 75 48

slegouez@cercledelepargne.fr